REVUE DE PRESSE

SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE

DU 20 JUIN 2016

SUD OUEST

Loi travail : la CGT et le gouvernement dos à dos

SOCIAL L'intersyndicale maintient son appel à manifester les 23 et 28 juin alors que chacun se renvoie la responsabilité des violences

Pour Manuel Valls, « il faut aller vite et faire adopter ce texte ». PHOTO AFP

Le numéro un de la CGT, Philippe Martinez, a estimé que c'était « au gouvernement de donner des signes d'une volonté de sortie de crise » dans le conflit sur le projet de loi travail, hier lors du Grand Rendez-vous Europe 1/« Le Monde »/iTélé. Et de préciser que les prochaines journées d'action des 23 et 28 juin étaient maintenues.

Il était interrogé sur les propos du Premier ministre, Manuel Valls, qui, dans une interview au « Journal du dimanche », a appelé les opposants à la loi travail à « annuler eux-mêmes » les rassemblements, compte tenu du contexte de fortes tensions.

Les violences au cœur du débat

À propos des violences en marge des manifestations, Philippe Martinez s'est interrogé sur les « ordres donnés » aux forces de l'ordre. « Oui, il y a un problème avec la violence, les policiers font du bon travail, ont beaucoup de travail, le problème qu'on dénonce ce sont les ordres qui leur sont donnés de non-intervention vis-à-vis des casseurs. On veut faire porter au mouvement social les problèmes en dehors des manifestations », a-t-il dit.

Le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a quant à lui accusé « des militants de la CGT » d'avoir « pris violemment à partie les forces de l'ordre » au terme de la dernière manifestation contre la loi travail.

« Depuis le début des manifestations sur la loi travail, des consignes claires et constantes sont données aux forces de l'ordre [...] : usage proportionné de la force publique pour assurer la sécurité des manifestants et des riverains et faire respecter le droit de manifester, et fermeté absolue à l'égard des casseurs », a précisé le ministre dans un communiqué en réponse aux accusations de Philippe Martinez, accusant le leader de la CGT de « travestir sciemment ces orientations claires ».

67 % des sondés opposés à la loi

Selon Bernard Cazeneuve, 1 800 personnes ont été interpellées depuis trois mois, « dont une centaine ont déjà été jugées et condamnées », et « 550 policiers et gendarmes ont été blessés » lors d'affrontements ou violences en marge des manifestations.

De son côté, Manuel Valls, qui assume un « désaccord de fond » avec les syndicats contestant le projet de loi travail, estime, dans un entretien au « Journal du dimanche », que « maintenant, il faut aller vite et faire adopter ce texte », sans répondre sur un nouvel usage du 49-3.

Plus de deux Français sur trois (67 %) se disent opposés au projet de loi travail et dans le même temps 54 % s'estiment mal informés sur le contenu du texte, selon un sondage Harris Interactive pour LCP-Assemblée nationale, publié hier.

Ça bouchonne entre Angoulême et Cognac

RN 141 Les travaux entre Hiersac et Malvieille ont débuté lundi dernier. Ils ne se termineront qu'à la fin du mois de juin

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

Gare aux « perturbations importantes ». La mise en garde était écrite noir sur blanc, en conclusion d'un communiqué de la Direction interdépartementale des routes Atlantique (Dira) et de la préfecture de la Charente. Des panneaux avaient été même été posés sur le bord de la route depuis une bonne dizaine de jours…

Pourtant, lundi dernier, le vaste chantier de « réhabilitation de la chaussée de la RN 141 » entre Angoulême et Cognac a surpris plus d'un automobiliste. À proximité des travaux, entre Hiersac et Malvieille (commune de Moulidars), on a bouchonné. On a roulé au pas puis coupé le contact pendant un bon gros quart d'heure, voire plus aux heures de pointe. Au final, il fallait bien 70 à 80 minutes pour relier Angoulême et Cognac, contre 45 minutes habituellement.

Un chantier de trois semaines

Aujourd'hui encore, les perturbations demeurent. Pourquoi ? Parce que le chantier mené par la Dira se fait sous circulation alternée manuelle (avec un agent brandissant un panneau vert ou un panneau rouge) et qu'aucune déviation n'est ici possible. « Le réseau secondaire n'est pas du tout adapté aux poids lourds. Il serait irresponsable de diriger des camions sur de si petites routes de campagne », explique Emmanuel Gateau, le chef du district de Saintes de la Dira.

Le chantier se fait sous circulation alternée. Et forcément, ça coince un peu. PHOTO ANNE LACAUD

Les travaux sur la RN 141

Ici, les hommes de l'art reprennent un tronçon d'environ 2 km d'une chaussée vieillissante qui présentait de nombreux désordres. « Nous rabotons tout d'abord la route d'environ 4 cm. Dans certains endroits très abîmés, nous creusons d'avantage et rebouchons avec un mélanage graves-bitume. Puis nous posons une nouvelle couche de roulement plus épaisse et plus solide, d'environ 8 cm », poursuit Emmanuel Gateau.

Ces opérations sont menées sur de petites « portions » de 500 mètres, pour ne pas trop gêner la circulation. « Traiter le tronçon en une seule fois aurait provoqué des embouteillages bien plus importants », poursuit le chef du district routier. Le chantier (programmé avant les vacances d'été) devrait se terminer le 30 juin. Il a été confié à l'entreprise Eurovia SEC-TP, basée à Saint-Hilaire-de-Villefrance (17), et coûte environ 440 000 euros.

Sur cette portion de la RN 141, entre Angoulême et Cognac, la circulation quotidienne moyenne est estimée à 15 000 véhicules.

Si votre patience a des limites, vous pouvez tester les petites routes, via Trois-Palis, Champmillon, Vibrac, Bassac et Jarnac. Nous avons essayé : le paysage est charmant. Mais cela tourne et vous ne gagnez pas une minute !

« Le premier regard avec le bébé est fondateur »

SANTÉ La place des pères était l'un des thèmes abordés lors du forum Bien naître à Cognac

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest

Si pendant la grossesse, l'accouchement et après la naissance, l'attention est mobilisée autour de la mère et de l'enfant, quid du rôle du père, réel ou supposé ? De la place qu'il peut ou qu'on veut bien lui laisser prendre ?

C'est, en quelque sorte, autour de ces questions qu'était construite la conférence menée, samedi après-midi, dans le cadre du forum Bien naître à Cognac, organisé par le centre hospitalier. Un rôle, bien évidemment, évolutif, que l'on se trouve avant, au moment ou après la naissance. Ainsi, Thomas Flamme, sage-femme (maïeuticien est le terme exact pour un homme, NDLR) à l'hôpital, pointait que seulement 40 % des hommes assistaient à au moins une consultation mensuelle de leur compagne – sept au total – pendant leur grossesse et 50 % participaient aux séances avant accouchement et à la visite des locaux de la maternité.

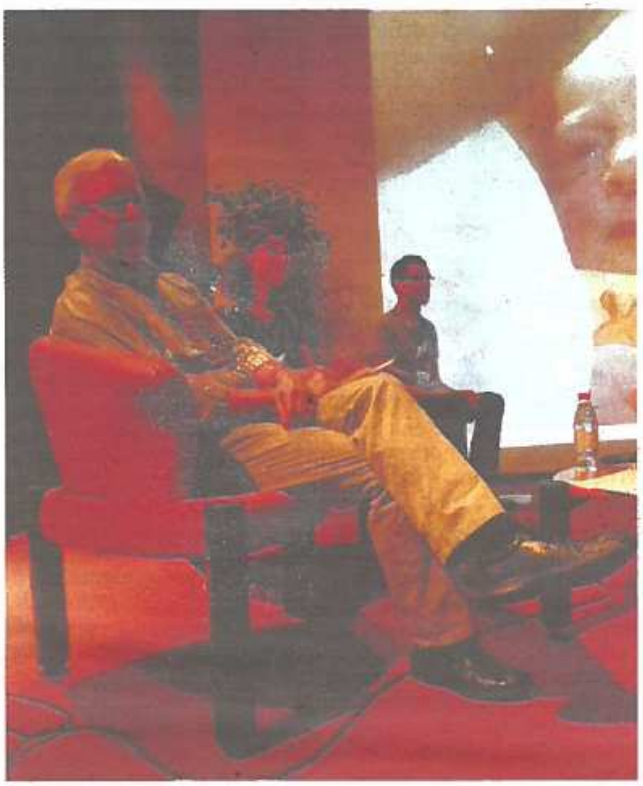

Le docteur Watoux, Lucile Garnier et Jean-Philippe Calais lors du débat. PHOTO D. F

« Un sentiment d'inutilité »

Une présence qui s'intensifie au moment des échographies, « 75 % des pères sont présents. Là, c'est vraiment la concrétisation de l'image de l'enfant, de sa personnalisation à travers la découverte de son sexe ». Un avant pas forcément facile à vivre, « la maman a tendance à vouloir penser à tout et tout assumer. Et l'on se retrouve cantonné aux questions de logistique », témoignait Jean-Philippe Calais, membre d'un groupe de pères à Soyaux. « Elle me reprochait, même si ce n'était pas vrai, de n'être présent que pour les grandes occasions, les échographies. C'est difficile de se projeter émotionnellement, de savoir comment être. Pour notre premier enfant, je souhaitais avoir un garçon car j'avais l'impression que je ne saurais pas comment faire avec une fille », poursuivait-il.

Deuxième « épreuve » pour le père, l'accouchement, « cette présence des hommes est récente. Dans les années 90, ils étaient 90 % à y assister et 90 % aujourd'hui », soulignait Lucile Garnier, également sage-femme. Mais une présente rassurante pour la femme, « ne serait-ce que pour lui tenir la main, lui parler, la masser. Même si les pères sont souvent stressés de se retrouver dans cet environnement médical, peur de la douleur, et se trouvent souvent inutiles et impuissants. » Mais 70 % d'entre eux avouent leur émerveillement face à l'acte de naissance, « et couper le cordon ombilical est acté symbolique, on est vraiment père à ce moment-là », exprimait Lucile Garnier.

Investissement paternel

« Moi je n'ai pas voulu couper le cordon, je considérais que c'était un geste médical. En revanche, je me suis précipité pour voir si tout était normal, s'il n'avait pas six doigts. Et quand le personnel l'a pris pour les soins, je me suis dit : "mais, ils l'emmènent" et j'ai couru en me cognant à une armoire. Après, pour le deuxième, cela a été plus détendu », complétait, en souriant, Jean-Philippe Calais.

D'une manière générale on considère que le sentiment de parentalité apparaît plus tardivement chez le père que chez la mère, « au moment de la naissance, voire après, mais ce n'est pas grave », observait le Dr Watoux, médecin chef de la maternité cognaçaise. « L'essentiel, c'est le premier regard avec le bébé, il est fondateur de la parentalité », poursuivait-il. Insistant d'autre part, sur la nécessité pour le personnel médical, de favoriser l'approche familiale de l'enfant, « pour favoriser l'investissement et la confiance en ses compétences du père ». Et si l'attachement fusionnel entre la mère et l'enfant est normal les trois premiers mois, le père doit savoir prendre sa place et la mère lâcher prise, « car l'investissement paternel favorise l'ouverture sur le monde et l'autonomie. »

« C'est plus que de la nourriture »

ALLAITEMENT La Leche League est là pour aider et accompagner les mères sur cette question. Deux animatrices étaient présentes sur le forum

Allaiter ou ne pas allaiter ? Combien de temps ? A quelle fréquence nourrir le bébé ? Est-ce que je m'y prends bien ? Autant de questions, parmi d'autres, que se posent nombre de femmes et face auxquelles elles peuvent se sentir un peu perdues.

Et justement, La Leche League est l'une de ses structures ressources vers laquelle elles peuvent se tourner. « La Leche League a été fondée, il y a soixante ans, aux États-Unis et depuis 35 ans en France où il existe aujourd'hui 300 animatrices », résume Stéphanie Balihut. Des animatrices qui ont d'abord été des mères avant de vouloir s'engager, pour ainsi – après avoir suivi une formation – partager leur expérience. À l'image de Laëtitia de Gouttes, « j'ai une petite fille de huit mois et l'allaitement était difficile. Je n'avais pas les gestes ».

Échange d'expériences

Car, c'est bien cet échange d'expériences qui nourrit l'information et le soutien exercés auprès des autres mères lors de réunions mensuelles qui se déroulent, dans le secteur sur Angoulême et Saintes, « et bientôt à Cognac », assure Stéphanie Balihut. « Nous n'avons pas la prétention de donner des conseils. Nous n'allons pas chercher les mères, mais ce sont elles qui viennent vers nous. De la même façon, Il n'y a jamais aucun jugement sur les formes d'allaitement qu'on l'arrête rapidement où qu'on le prolonge très tard », poursuit la jeune femme.

Chaque cas est différent et l'idée est plutôt de nourrir des pistes de réflexion pour les mamans ou d'aider en se basant sur le vécu des unes ou des autres, « on sait par exemple que si les seins sont douloureux, c'est peut-être dû à une mycose ». L'objectif de la Leche League est vraiment de permettre aux mères d'y voir le plus clair possible dans cette période où il est parfois difficile de démêler le vrai du mythe dans les informations reçues. « Cela, en partie, parce que la société a changé. Et qu'il n'y a plus vraiment de transmission de l'expérience de l'allaitement entre mères et filles ou entre sœurs comme autrefois. »

Dans ce dédale, deux choses semblent primordiales, « c'est la mère qui a les clefs pour faire au mieux et ressentir les besoins de son bébé. Et l'allaitement, ce n'est pas que de la nourriture, mais aussi du maternage. »

D. F.

(1) Contacts pour les Charentes :

Laëtitia de Gouttes et Stéphanie Balihaut. PHOTO D. F

Nathalie Maillard : 05 17 20 61 90 ; Stéphanie Balihaut 07 83 53 70 06 ; Domitille Charpentier : 06 15 60 81 63 ou sur le site : www.lllfrance.org

CHÂTEAUBERNARD

Banquet et faucons à la fête médiévale

Le monde associatif réuni mardi à la mairie pour préparer la fête médiévale. PHOTO S. B.

La quatrième édition de la Fête des Templiers aura lieu de vendredi à dimanche. Les festivités s'étendront du Castel aux abords de la chapelle des Templiers. Le son et lumière « Le Sel des Templiers » sera présenté vendredi et samedi soir (lire ci-contre), avant la grande fête médiévale, dimanche.

Cette dernière débutera à 10 heures avec une parade costumée (départ salle Jean-Tardif) et se terminera à 19 heures. Entre les deux, la fête s'animera autour de 25 stands (entrée libre).

Sculpteurs, vanniers, etc.

Pour la première fois, une fauconnerie (celle de l'association Equivol, à Lessac) prendra ses quartiers dans le parc du Castel, dimanche. Deux envols d'oiseaux de proie sont prévus, l'un à 11 h 45, l'autre à 17 h 30.

Non loin de là, des machines de guerre « Machina silente » occuperont l'espace, avant de s'animer le temps de trois représentations, à 10 h 20, 15 heures et 18 h 10.

Son et lumière à 22 heures

Le public est invité à s'engouffrer dans le Castel vendredi ou samedi, à 22 heures, afin de voir le son et lumière « Le Sel des Templiers » (scénario et mise en scène d'Hubert Luqué) et ainsi suivre les péripéties du jeune et intrépide Audoin, bien décidé à prouver au commandeur qu'il a l'étoffe d'un Templier. Au total, 64 figurants vont enchaîner les tableaux durant la soirée. Réservations : www.lecastel.fr ou au Castel aujourd'hui, mercredi ou vendredi, de 13 h 30 à 17 heures. Tarif : 10 euros (gratuit pour les moins de 12 ans).

Pour le reste, rendez-vous aux abords de la chapelle. On y parlera médecine et chirurgie médiévale avec deux experts, Scalpel et Matula. Sculpteurs, frappeurs de monnaie et vanniers animeront la place. Et pourquoi ne pas jouer les apprentis archéologues avec Serge Adrover et son campement archéologique, construire son épée avec les Loisirs créatifs castelbernardins, s'amuser au stand de l'Office municipal des sports, se laisser grimer par Dame Lorane ou s'offrir une partie de peinture sur toile géante avec Sylvie Bernard ?

Côté représentations, on pourra également compter sur le théâtre des marionnettes (11 heures, 14 h 15 et 16 h 45) et le concert des Derniers Trouvères à la chapelle, à 16 heures.

Côté victuailles, le comité des fêtes a vu les choses en grand en organisant un banquet médiéval (1) à l'heure du déjeuner. Avis aux amateurs.

Sandra Ballan

Banquet médiéval : 12 euros. Réservations avant demain, au 06 03 51 28 90 ou 05 45 32 53 91.

Charente Libre

■ Contestation de notes et d'appréciations, refus de laisser filmer la kermesse, certains parents font vivre l'enfer aux enseignants ■ Une confrontation quotidienne ■ Il est temps que les vacances arrivent

Ces parents maîtres de l'école

Richard TALLET
r.tallet@charentelibre.fr

La maternelle de La Combe des Dames à Châteaubernard a failli être privée de kermesse cette année. Une maman, très à cheval sur le droit à l'image, refusait que l'événement soit filmé, comme il l'est de coutume par l'Association des parents d'élèves (APE). Le 1er juillet, la fête aura bien lieu mais l'incident laisse des traces.

Châteaubernard n'est pas un cas isolé. Problème de droit à l'image, notes contestées, remise en cause des méthodes pédagogiques, l'enseignant n'est plus le détenteur du savoir dont la parole est respectée. De plus en plus de parents critiquent, interfèrent et prennent la défense de leur progéniture contre le corps enseignant.

Parfois jusqu'à la violence, comme ce père, condamné la semaine dernière à un an de prison pour avoir terrorisé le personnel de l'école Jean-Macé à Angoulême. La maman de Châteaubernard n'a pas été violente mais a menacé de déposer plainte. Son refus, elle le justifie par la peur que la vidéo tombe entre les mains d'un pédophile et refuse que l'image de ses enfants soit exploitée commercialement.

Le DVD est vendu à 5€, uniquement aux parents. Un prix qui couvre la Sacem et le coût de fabrication. *«Cette histoire a fait plus de mal à l'école qu'autre chose»*, regrette son directeur Sydney Treuil. *«Elle a remué les parents. Ça ne le méritait pas, les droits de chacun ont toujours été respectés»*, regrette Karine Roy, l'élue castelbernardine chargée de la vie scolaire. Chaque année, l'APE passe presque neuf mois à flouter tous les visages des enfants qui ne veulent pas paraître. *«Les bras m'en tombent. Je trouve la réaction de cette dame déplorable. Je ne vois pas où elle veut en venir»*, déplore le maire Pierre-Yves Briand. Depuis l'incident, les enfants ont changé d'école.

Un dialogue difficile

«Avant, dans le village, l'enseignant était aussi important que le maire ou le curé», rappelle Jean-Pierre Bidet, le président de la FCPE, de plus en plus sollicité pour des problèmes entre parents et enseignant. Mais aujourd'hui *«on se retrouve face à des parents qui poussent Dolto à l'extrême»*, constate un professeur.

«Des parents ont critiqué ma méthode pour apprendre la soustraction, raconte une jeune institutrice. *Leur fils, le soir, n'avait pas bien acquis la notion. C'était la première séance. Il était normal que tous n'aient pas compris du premier coup.»* Et elle ajoute: *«Une collègue s'est retrouvée face à un papa qui corrigeait tous les cours.»*

Il y a quelques mois, un professeur en collège privé a vécu une scène hallucinante. Sur le bulletin d'une élève, il a conclu l'appréciation par: *«Ne devrais-tu pas prendre un peu plus de risques?» «Dans notre formation, on nous enseigne de se servir des appréciations pour pointer des axes d'amélioration possibles en interrogeant l'élève.»*

Cette forme interrogative n'a pas été du goût du papa alors que la gamine était plutôt bien notée. *«Le père m'a dit: "On ne contraint jamais nos enfants, ils doivent toujours être d'accord".»* Après une bonne heure d'une discussion qui a fini dans le bureau du principal, le prof a dû se résoudre à renoncer à la forme interrogative.

Le statut de l'enfant roi peut atteindre des niveaux extrêmes. *«J'étais remplaçante dans une école rurale*, raconte une institutrice. *Un gamin de six ans me regarde et me traite de conne.»* L'enseignante en parle à la maman, le soir. *«Elle a dit à son fils, devant moi: "Tant que tu ne dis pas la même chose à ta maman"».*

Échelle de valeurs

«Certains parents n'osent plus contraindre leurs enfants à poser les tablettes et à se coucher tôt», constate Annabel Gervais, enseignante à l'école Paul-Bert qui voit arriver tous les matins des enfants fatigués qui n'ont pas pris de petit-déjeuner. *«Les valeurs de l'école ne sont plus forcément les valeurs portées par les parents.»*

Début juin, une mère outrée a écrit à *Charente Libre*. Son fils a été exclu d'un cours. Raison invoquée par la prof, une tenue inappropriée. Pour étayer sa colère, la maman a joint la photo du T-shirt incriminé. L'imprimé est d'un goût discutable. Plutôt que d'en parler avec la prof, cette mère louve a sorti les griffes, prête à étaler le scandale dans la presse.

«Les parents ont de plus en plus de difficultés à trouver leur rôle dans l'éducation à cause de la décomposition des familles, analyse Jean-Pierre Bidet de la FCPE. *Le dialogue permet de désamorcer beaucoup de situations. Il y a un vrai chantier à mener sur la coéducation pour réussir à mieux impliquer les parents».*

> Les parents ont de plus en plus de difficultés à trouver leur rôle dans l'éducation à cause de la décomposition des familles.

Jean-Pierre Bidet, FCPE.
Photo archives Phil Messelet

Questions à une spécialiste

«Les parents veulent protéger leur enfant»

Messaouda Ahmed-Zaïd est psychologue clinicienne à Barbezieux. Son travail lui a fait prendre conscience des difficultés rencontrées par les parents. En juillet 2015, elle a créé l'école des parents du Sud-Charente. Depuis janvier, tous les deux mois, l'école organise des ciné-débats. Le dernier s'appuyait sur le film «Tout s'accélère». À la rentrée, l'école a été sollicitée par plusieurs écoles pour intervenir sur le dialogue parents-enseignant.

Comment expliquez-vous le changement de rapport entre parents et enseignants?

Il s'explique par la maltraitance que la société inflige. Avant 1990, la France était protectionniste, la société du travail paternaliste. Il y a eu un virage vers le management qui a créé une tension énorme au sein de tous les corps de métiers, publics comme privés. La société est devenue paranoïaque, une société de la peur. Il y a une perte de confiance envers les institutions. La tension des rapports parents-enseignant est un symptôme de défense. Ils veulent protéger leur enfant.

Françoise Dolto n'a-t-elle pas semé une belle pagaille?

La société s'est saisie du vocabulaire psy à travers les livres ou les magazines, mais de façon maladroite. Pour Françoise Dolto, il faut être à l'écoute de l'enfant, ça ne veut pas dire être à son service. Il ne faut pas se battre mais accompagner l'enfant. D'ailleurs, le jeune enfant est content d'obéir. Mais la vie des parents crée une indisponibilité psychique. Les gens sont débordés.

Quelles solutions pour restaurer un dialogue constructif entre parents et enseignants?

Les enseignants ne sont pas formés à ce dialogue. C'est quelque chose qu'ils doivent apprendre. Il faut établir la coopération et non la confrontation. Le conflit vient aussi de la méconnaissance de chacun. Pour les parents, il peut y avoir les cafés parents ou encore l'école des parents. Ils sont des lieux de dialogue pour soutenir la parentalité.

R.T

■ Alors que d'autres mettent en sourdine la Fête de la musique, Cognac jouera sa partition demain soir ■ En fanfare, avec une batterie de concerts partout en ville.

En avant la musique !

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

27 degrés, temps légèrement couvert mais pas d'averses en vue. Surtout aucune annulation à l'ordre du jour. Alors que de nombreuses villes ont choisi de repousser, voire de mettre en sourdine les festivités au regard du contexte actuel, Cognac jouera sa partition demain soir pour la 35e édition de la Fête de la musique. Cette manifestation, lancée pour la première fois le 21 juin 1982 par le ministre de la Culture de l'époque, Jack Lang, s'inscrit d'ailleurs cette année autour d'un thème symbolique: «La musique plus forte que...». Libre à chacun de terminer cette phrase comme bon lui semble, et de choisir comme il l'entend le bon tempo parmi les nombreux rendez-vous inscrits au programme cognaçais. Car ils ne manquent pas, de la place du Solençon à la place François-Ier, en passant par la place d'Armes, la rue Aristide-Briand et le boulevard Denfert-Rochereau. C'est tout le cœur de Cognac qui va ainsi vibrer au son des scènes officielles proposées par la municipalité, auxquels s'ajoutent les rendez-vous avec tous ces musiciens amateurs appelés à investir eux aussi les rues et ceux qui animeront les cafés et restaurants de la ville.

Jazz, salsa, musique électro, de la pop, du rock, de la bossa-nova, du blues bien sûr, sans oublier du hip-hop, du gospel, tous les genres vont rythmer cette édition qui sera lancée par les élèves de la West-rock school puis bouclée par un DJ set sur la place François-Ier. Outre entendre, on pourra également voir, place du Solençon, avec des démonstrations de peinture de rue et trompe-l'œil.

«Ça reste un moment important de la culture, de la sociabilité, de la rue et c'est pour ça que nous avons tenu à maintenir cette fête, indique Gérard Jouannet, l'adjoint à la culture. *Dans cette période de pessimisme, être ensemble et prendre du plaisir à l'être, partager une bonne soirée dans la joie et la convivialité, c'est déjà ça de gagné. Ce sont des valeurs qu'on doit défendre et promouvoir. Alors que tout le monde en profite !».*

La chorale Gospel en Borderies, de Cherves-Richemont, qui a animé dimanche la kermesse de l'association des Amis de Saint-Antoine, sera aussi au rendez-vous lors de cette grand-messe de la musique, sur la place François-Ier. Photo G. B.

Fête de la Musique: le programme

1 Place François-1er

18h00 - 18h20	West Rock School/APC (Atelier de Pratique Collective)
18h30 - 18h55	West Rock School/APC Rock
19h10 - 19h30	Gospel en Borderies/Chorale Gospel de Cherves-Richemont
19h45 - 20h15	In6Dance Crew/Danse hip hop
20h30 - 21h00	No Mercy/Danse hip hop
21h05 - 21h45	Audio Driver/Rock progressif et rock alternatif
22h00 - 0h30	Jet 16: 3 Dj's/musique électronique avec vinyles, house et techno

2 Boulevard Denfert-Rochereau

19h00 - minuit	Rock avec Les Crabs à l'Oasis

3 Rue Aristide-Briand

18h00 - 00h30	Les Alambics Brothers et des animations blues chez Musicofolies

4 Place d'Armes

18h00 - 18h45	3e DIV/Punk 70's
19h00 - 19h45	The Frogs/Rock US
20h00 - 20h45	Les Bretelles/Jazz manouche
21h00 - 21h45	Laïni/Pop groove
22h00 - 22h45	Jazz up Quartet/Jazz, blues, bossa et swing
23h00 - 00h30	DJ Fraxx/Speedsound rec, disco et electro-swing

INFOGRAPHIE CL

5 Rue et place du Canton

20h30 - 00h30	Soirée salsa avec animations au Garage

6 Place du Solençon

14h00 - 23h00	Exposition et démonstration de peinture de rue et trompe-l'oeil par l'Association des commerçants de Saint-Jacques
19h30 - 21h00	Groupe Bakane/Jazz
21h15 - 23h00	Groupe X-Plicite/FJ funk, musique électro, classique, actuelles, Rap

L'allée des Justes porte le nom d'Henriette et Joseph Briand

Le vœu de Fred Robins, 82 ans, l'enfant juif qui a été caché chez eux, en 1939, par Henriette et Joseph Briand, les grands-parents du maire, a été exaucé samedi matin, lors d'une petite cérémonie devant la stèle qui rappelle l'acte de courage de ces «Justes parmi les Nations», ainsi nommés par le comité israëlien Yad Vashem en 2011. Fred Robins est spécialement venu d'Australie où il habite, pour cet Appel du 18 Juin du général De Gaulle, commémoré en présence du colonel Faury, commandant la base, parmi d'autres autorités civiles et militaires.

«Le hasard a voulu que cette brave Henriette veuille s'occuper de moi. Elle a pris, pour ce faire, de gros risques. Chaque soldat mort pour la France mériterait que son nom soit associé à une rue», a dit Fred Robins qui avait souhaité, dans une lettre adressée à Pierre-Yves Briand, que l'allée des Justes, devant la mairie, porte le nom d'Henriette et Joseph Briand. Dont acte.

Dans son discours, le maire a rappelé que ses grands-parents avaient tenu à ce que Fred Robins soit baptisé catholique. Le 11 novembre 1940, à la chapelle des Templiers, Frédéric Rubinstajn s'est alors appelé «Robin», pour échapper à la suspicion de l'ennemi, pourchasseur de Juifs. René Giraudeau, président de la Fédération nationale des combattants d'Afrique du Nord (Fnaca), Castelbernardin de souche, qui a le même âge que Fred Robins, a rappelé que les enfants qu'ils étaient alors, jouaient ensemble, et que, lors du bombardement allié du 31 décembre 1943, ils s'étaient réfugiés ensemble dans l'abri souterrain que Louis Giraudeau, le père de René, avait creusé dans le jardin.

Fred Robins, l'enfant juif exilé en Australie, a rappelé comment l'abbé de Benêt, curé de Javrezac, l'avait enrôlé de force, pour son bien, comme enfant de chœur. Le prêtre hébergeait en son presbytère les grands-parents Briand et leur protégé, pour les tenir à l'écart des bombardements qui visaient le «camp d'aviation» (actuelle BA 709), à deux cents mètres, à peine, à vol de Boeing 17 (B17), de la maison des Briand.

Freddy Robins (à dr.) devant la maison des grands-parents Briand, en compagnie du maire, de son épouse et de ses sœurs. Photo CL

Le Castel et les Vauzelles dansent à l'unisson

Grâce et souplesse ont enchanté plus de 1 500 spectateurs, samedi soir, en deux endroits du territoire communal. Quatre cents personnes ont envahi le Castel pour répondre à l'appel du 18 juin lancé par Fabienne Zeman et les élèves de son école de danse. En première partie, un voyage intergalactique, intitulé *Au-delà des étoiles*, en a laissé rêveur plus d'un. Beau succès de ce spectacle de fin d'année avant la reprise des cours fixée au 5 septembre. Un poème d'Éluard annonçait la deuxième partie sur le programme, censée illustrer le thème de la liberté, avec des chorégraphies empruntées au classique et au jazz. Transposition métaphorique réussie, sur scène, par les 90 élèves de l'école de danse du chemin de la Pallue, avec des prestations au charme évanescent, comme *Évasion* ou *Baisers perdus*. *«C'est la 31e édition et donc notre 31e année d'existence»*, a commenté Fabienne Zeman. Mathis, son fils âgé de 10 ans, évoluait sur scène parmi une majorité de filles, avec deux ou trois autres garçons.

Au même moment au Complexe omnisports des Vauzelles, un millier de spectateurs étaient réunis pour voir le gala d'Art et Danse, l'école cognaçaise de la rue des Champs-du-Château. 329 danseuses et un danseur, âgés de 4 ans pour les plus jeunes élèves du «cours d'éveil» jusqu'à 60 ans, pour des «vétérans» que le sport maintient en forme. *«Une des raisons d'être de la danse»*, commente Sophie, 39 ans, qui pratique elle-même la discipline. Mais cette fois, cette maman de danseuse a pris du recul, depuis les gradins, pour admirer l'évolution de sa fille, sur la piste des basketteurs du CCBB. Catherine Bretaudeau, la présidente, à la fin du spectacle, a notamment cité Martine Mocœur, la prof de contemporain et de classique, Patricia Lagorce, la secrétaire de cette association 1901 qui existe depuis soixante-dix ans.

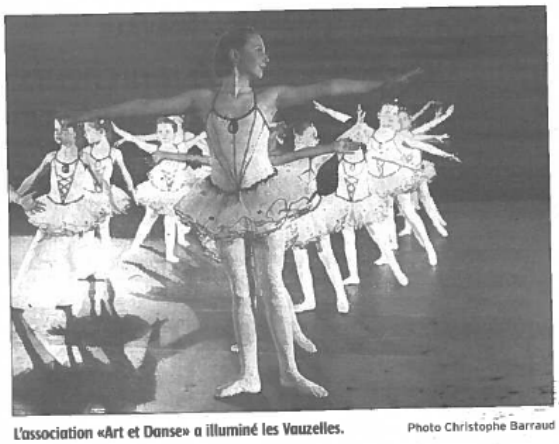

L'association «Art et Danse» a illuminé les Vauzelles. Photo Christophe Barraud

L'école de Fabienne Zeman a fait vibrer le Castel Photo CL.

Interdiction de manifs: le débat

■ Après la menace mercredi de François Hollande de ne pas «au cas par cas, autoriser les manifestations» si la sécurité n'est pas assurée, le débat s'échauffe ■ Manuel Valls a demandé hier à la CGT «d'annuler ces rassemblements»

Compte tenu de la situation, des violences qui ont eu lieu, de l'attentat odieux contre le couple de policiers mais aussi de la tenue de l'Euro, les organisateurs devraient annuler eux-mêmes ces rassemblements. C'est du bon sens !» a répondu hier dans le *Journal du dimanche* le Premier ministre Manuel Valls à la question: Les manifestations de jeudi seront-elles autorisées ?

Il allait même plus loin, accusant des syndicalistes *«d'agir avec les casseurs». «C'est un fait : des syndicalistes peuvent agir avec des casseurs, c'est inadmissible. Si les organisateurs ne veulent pas prendre leurs responsabilités, se désolidariser clairement des violences, si nous constatons que ces manifestations font peser de nouveau un danger pour les forces de l'ordre et les biens publics, alors le gouvernement prendra ses responsabilités»* a-t-il fait valoir.

«Ce n'est pas aux organisations syndicales d'établir l'ordre dans ce pays, c'est bien aux pouvoirs publics», a réagi sur France Info hier midi, Catherine Perret, secrétaire confédérale de la CGT, après les propos du Premier ministre dans le *JDD*. *«Le service d'ordre de la CGT assure le bon déroulement de la manifestation et protège les manifestants à l'intérieur des cortèges. C'est à la Préfecture de police d'assurer la protection en dehors et en marge du cortège»* a-t-elle assuré.

> La liberté de manifester, c'est un droit

Durant le week-end, plusieurs leaders de l'opposition, notamment les candidats à la primaire de la droite et du centre se sont exprimés sur le sujet.

«La liberté de manifester, c'est un droit (...)a déclaré Bruno Le Maire, député Les Républicains et candidat à la primaire de la droite. *«Pas d'interdiction de manifestation, mais l'interpellation, la mise sous le verrou des casseurs. Cela fait des semaines qu'on voit des gars encagoulés, avec des barres à mine, qui vont saccager des villes (...) il y a peu d'interpellations».*

L'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin a lui aussi appelé hier le gouvernement à interdire les prochaines manifestations contre le projet de loi sur le travail. *«Je pense que le gouvernement devrait d'évidence interdire ces manifestations»*, a déclaré le sénateur Les Républicains dans Le Grand Jury RTL/LCI/Le Figaro. Jean-François Copé, député LR de Seine-et-Marne et candidat à la primaire de la droite, a défendu une position identique dans un communiqué. Le débat reste ouvert avant la prochaine manifestation, jeudi.

«C'est à la Préfecture de police d'assurer la protection en dehors et en marge du cortège» assure la CGT. Photo archives AFP

Les Français majoritairement contre la loi Travail

Plus de deux Français sur trois (67%) se disent opposés au projet de loi travail et dans le même temps 54% s'estiment mal informés sur le contenu du texte, selon un sondage Harris Interactive pour LCP-Assemblée nationale, publié hier.

Le projet de loi n'est approuvé que par 31% des personnes interrogées, tandis que 67% se déclarent plutôt (31%) ou tout à fait opposés (36%). 2% ne se prononcent pas.

Interrogés sur leur connaissance du texte de Myriam El Khomri, seuls 45% des Français se disent *«bien informés»*. A l'inverse 40% déclarent être *«plutôt mal informés»* et 14% *«très mal informés»* (1% ne se prononce pas).

Pour 61% d'entre eux, les conditions de travail devraient être déterminées en priorité au sein de chaque entreprise. Le projet de loi prévoit dans son article le plus contesté, l'article 2, qu'un accord d'entreprise majoritaire prime sur l'accord de branche mais uniquement en matière d'organisation du temps de travail.

Le projet de loi, contesté par une partie des syndicats dont la CGT, FO, Solidaires, est actuellement examiné au Sénat.

Enquête réalisée en ligne les 15 et 16 juin auprès d'un échantillon de 2.086 personnes majeures (méthode des quotas).